
Date de Convocation
11/12/2023

Date d’Affichage
13/12/2023

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 18
Présents 12
Votants 14

OBJET :

**Adhésion au
groupement de
commandes pour la
passation d’un marché
public relatif à
l’installation de la
gestion technique des
bâtiments**

L’an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à 19 h 00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier
DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Gilles RONSE, Eric
LAUWAGIE, Pierre WAUQUIER, Jean-Michel HAVEZ, Olivier
TYTGAT, Emmanuelle AUMARD, Aurore PENNORS

Absents ayant donné procuration : Anne DAMIE, Rénald
DUREUX

Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Valérie
DEVENDEVILLE, Emilie VANDERBAUWEDE, Amandine TEYS

Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les dispositions des articles L2113-6 et L2113-7 du Code de
la commande publique,

Vu les dispositions de l’article L1414-3 du code général des
collectivités territoriales,

Vu la délibération CC_2023_262 du Conseil communautaire de
la Communauté de communes Pévèle Carembault en date du
20 novembre 2023,

Considérant que la Communauté de Communes Pévèle
Carembault a proposé de constituer un groupement de
commandes pour la passation d’un marché public relatif à
l’installation de la gestion technique des bâtiments, c’est-à-
dire de la domotique, dans les bâtiments des communes dans
le cadre de la gestion énergétique des bâtiments.

Considérant que ce groupement permettra notamment de
rendre plus efficaces les opérations de mise en concurrence
qui auraient été engagées individuellement par chaque
membre, obtenant ainsi de meilleures conditions tarifaires au
regard du nombre de membres et des économies d’échelle en
découlant ; le groupement garantira en outre des prestations
de qualité.

Considérant que la Communauté de communes Pévèle
Carembault serait coordonnateur de ce groupement de
commandes.

Et que la commission d’appel d’offres serait celle du
coordonnateur.

DECIDE (par 14 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,
sur 14 VOTANTS)

- D’adhérer au groupement de commandes pour la
passation d’un marché public relatif à l’installation de la
gestion technique des bâtiments.

- D'autoriser son Maire à signer la convention constitutive de groupement de commandes pour la gestion technique des bâtiments, et tout document afférent à ce dossier.
- D'autoriser le représentant du coordonnateur à signer le marché.

Fait et délibéré à Ennevelin,
le 19 décembre 2023
Le Maire,
Michel DUPONT

Secrétaire de séance :
Aurore PENNORS

